



Regularisation malgré un mariage gris

Par **Alicia**, le **12/05/2010** à **00:22**

Bonjour,rnrnrnJ'ai absolument besoin de votre aide SVP!!rnEst-il possible qu' une personne de nationalité étrangère rentrée en France avec un visa long séjour en qualité de conjoint de français peut se voir être régularisé malgré qu'il s'agisse d'un mariage gris à but migratoire? avec un enfant français né de cette union? et que la communauté de vie a cessée 2 mois après l'entrée en France du conjoint étranger??rnrnQue faire pour pas que empêcher cette régularisation? existe-t-il des solutions concrètes??rnrnrnMerci

Par **chris_idv**, le **03/06/2010** à **11:19**

Bonjour,rnrnSi le parent étranger ne vit plus avec le parent français et/ou ne subvient pas aux besoins de l'enfant français le titre de séjour ne sera pas renouvelé par l'autorité administrative.rnrnPour celà le mieux est que le parent français engage une procédure de divorce et informe le service des étrangers de la préfecture qui a accordé le titre de séjour.rnAccessoirement si le parent français sollicite de la Caisse d'Allocations Familiales l'allocation de parent isolé celà bloque systématiquement le renouvellement du titre de séjour du parent étranger.rnrnCordialement,

Par **Alicia**, le **03/06/2010** à **13:36**

Merci d'avoir répondu à ma question,rnrnrnAu fait, mon ex conjoint n'est, à ce jour, pas régularisé car je m'y oppose auprès de la préfecture, ils sont au courant de la situation.rnrnAussi, il manque le certificat de nationalité française de l'enfant et ce document je

ne l'ai pas établi pour ces raisons justement.rnLa préfecture m'a clairement dit que si mon ex conjoint leur fournissait ce doc et la preuve de la contribution à l'entretien de son enfant, il se verrait régularisé! je trouve cela choquant!! ils ne tiennent pas compte des faits sachant qu'il n'envoie pas de mandat tous les mois et s'en fiche de l'enfant.rnrnEn ce qui concerne la CAF je perçois le RSA qui remplace le statut de parent isolé.rnrnEnfin, j'ai demandé le divorce et nous sommes passés devant le JAAF une première fois mais lui ne veut pas divorcer.rnrnExiste-t-il une solution concrète pour lui faire quitter le territoire français et qu'il retourne dans son pays d'origine?? SVP AIDEZ MOI MERCI ENCORE

Par **Alicia**, le **03/06/2010 à 23:29**

Merci de votre réponse et je vais suivre votre conseil.rnrnCordialement.

Par **samsy35**, le **04/06/2010 à 17:29**

Quelle haine ?

Par **Alicia**, le **04/06/2010 à 22:19**

Bonsoir,rnrnrnNon, au contraire, ce n'est pas de la haine. Si vous avez traversé le quart de ce que j'ai traversé, je vous assure que vous ne diriez pas cela. Mais vous ne pourrez jamais comprendre.rnrnMais sachez que ce que vous pensez m'importe, à présent je pense à moi et mon enfant puis j'irai jusqu'au bout de mes démarches quoi qu'il arrive et également pour donner un exemple aux futurs victimes.rnrnEnfin, je vous demande de vous mêler de vos affaires à l'avenir.

Par **Faizou**, le **24/07/2010 à 02:04**

Bjr, moi aussi j'ai été victime d'un mariage gris à but migratoire. Mon époux a voulu un enfant avec moi et m'a abandonné à 3 mois de grossesse. Il est allé chez sa maîtresse de 24 ans(j'en ai 32) le jour où j'ai découvert qu'il me trompait depuis 4 mois. Je l'ai rencontré sur Internet et, comme j'étais en mal d'amour je suis tombée sous son charme car il m'a fait le grand jeu.il est de Cuba et je suis allée vivre là-bas quelques mois, Grâce à mon travail ce qui m'a permis de le connaître(du moins c'est ce que je croyais) là-bas il était super lové de moi, j'avais droit aux roses et poèmes tous les jours. Comme je suis très démerdarde, on s'est mariée à Cuba en octobre09, je le connaissais depuis février09) et il est arrivé très vite en France, en janvier09. C'était plus la même une fois ici, il arrêtait pas de trouver des prétextes pour dire que nous ne nous entendions plus(après 4 mois de mariages) et lui de son côté il avait découvert Internet, il y était collé à minceur de journée. Effectivement je commençais à me poser des questions mais très vite j'ai compris qu'il avait d'autres adresses mails qu'il utilisait pour discuter avec des filles. Bref je me suis faite avoir par un fin stratège manipulateur et il m'a offert une vie que je ne souhaitais pas:assumer un enfant seule. En plus il a été violent physiquement

(plainte et il a écopé de 3 mois de surcis) j'aimerais parler avec des personnes qui auraient vécu ce type de situation et je voudrais qu'il paye un peu pour ce qu'il m'a fait à moi et au bebern merci de votre aide

Par **amajuris**, le **24/07/2010** à **11:10**

bjr, il n'y a pas grand chose à faire. vous êtes comme vous dites " très demerdarde " mais aussi très naïve malgré vos 32 ans. quand l'entourage d'une personne la met en garde contre un mariage qui risque d'être gris, généralement la personne refuse d'entendre les conseils avec les arguments du style "je suis majeur, je sais ce que je fais". et après elle pleure sur son sort. recherchez des associations qui regroupent des personnes dans votre situation et faites de la " pub " pour mettre en garde des jeunes personnes contre ce type d'aventures.

Par **Faizou**, le **24/07/2010** à **13:58**

Merci pour votre réponse, je ne cherche pas à être jugée (je le suis assez par mon entourage qui me soutient dans mon combat),... je veux partager mon expérience avec des personnes qui ont vécu la même chose que moi. merci

Par **guelfe**, le **09/11/2010** à **19:01**

moi aussi je suis victime d'un mariage gris eh oui on a le droit d'y croire même si on se trompe mais moi il a des soucis avec le procureur parce qu'il m'a quitté juste après avoir obtenu ses papiers français il a dû prendre un avocat qui lui prend 3000 euros et je pense qu'il va avoir une grosse amende et il risque la prison il ne faut pas entamer de procédure de divorce il faut demander une annulation de mariage et contacter un organisme qui s'appelle l'Anvi bon courage à toutes

Par **nicolalbe**, le **01/01/2011** à **10:37**

Ce sujet me touche tout particulièrement car j'en suis victime. Dans mon cas l'affaire est tout particulièrement sordide. Je ne me suis pas méfié car c'est mon frère que je n'avais pas revu depuis 14 ans, qui m'avait présenté celle qui devint ma femme en 2005. Il l'avait rencontrée sur un site Internet qui héberge un nombre impressionnant de candidates des pays de l'Est aux mariages. Il m'avait prétendu s'être lié d'amitié pour elle. J'ai ensuite compris que ma femme et mon frère sont de véritables prédateurs du Web. Ils s'étaient alliés pour me nuire. Lui pour assouvir une très ancienne vengeance et gagner de l'argent. Elle pour obtenir sa citoyenneté et de l'argent. Notre enfant étant à présent une monnaie d'échange. Elle n'a pas encore sa nationalité française, et a quitté le domicile conjugal, emmenant avec elle notre enfant, après avoir méticuleusement organisé avec l'aide de sa mère et de mon frère une mise en scène complète et longuement préméditée simulant une

agression pour garder les avantages d'une union en France.
Nous sommes désormais séparé de fait et en instance de divorce.
Dans ce cas c'est BINGO pour elle, car elle touche déjà + de 13 fois son salaire en Ouzbékistan.
Avec en plus l'assurance de cumuler la pension du père à celle de parent isolé versée par nos services sociaux Français.
Il aura juste suffit pour cela de prétexter une situation dangereuse.
Pour finalement parvenir à se séparer du mari devenu encombrant.
Cette élimination du conjoint sera cependant conséquente pour l'enfant qui demeure la monnaie d'échange et la principale victime. D'autant que je ne suis autorisé à voir mon enfant qu'une fois par moi durant 3 heures.
Se proclamant juriste, elle fait également part via Internet de son expérience à nombre de ses compatriotes en leur donnant la marche à suivre pour profiter de vides juridiques et des avantages de notre pays en utilisant de telles pratiques. Je me suis aperçu de cela après son départ.
Mon frère retourne régulièrement dans ces pays de l'Est pour « réseau » selon ses dires.
Je comprends tardivement à mes dépens qu'il organise des mariages blanc et gris.
Il a récemment tenté de faire épouser notre mère de 80 ans à un homme Russe âgé d'une trentaine d'années. Les autorités locales n'étant pas dupes de la supercherie les en ont dissuadés.
L'ex-épouse Russe de mon frère, a cependant obtenue sa citoyenneté après un mariage blanc.
Il me semble important d'informer de ce type de manipulation

Par **nianiada**, le **22/02/2011** à **18:16**

franchement ce marié est de venu un problème quand la plus belle chose de ta vie t'arrive et de cette union un ou plusieurs enfant tu te dis que t heureuse c'est une belle famille mais en fait celui que tu aime lui aime le titre de séjour et il te gache ta vie de femme de mère et te détruit moralement c'est pire que de te prendre des coups les bleues disparaissent mais cette blessure elle reste à jamais et que fait l'état français il adhère oui je suis désolée mais si il n'y adhère pas en accrdant des titre malgré des courriers aux prefet pour alerter meme si ce n'est que d'une suspicion de fraude et il me font rire au sens figurer qund il dise ce sont des parent de français en sachant qu'il quitte le domicile conjugle mais il attente bien le délai donné par la loi prenne meme pas de nouvelles de leur enfant c'est meskin je refuse de me faire entubé de la sorte sert à rien de poster des message faut appeler les médias se rendeà l'élysée faut ke sa bouge fo arreter les pratique trop de souffrance

Par **anahita**, le **28/02/2011** à **22:23**

Faizou,
J'ai l'impression que c'est ma vie que tu écris ! C'est hallucinant !
Je me suis mariée en Juin 2009 à Cuba, pareil, un amour ! en plus le frère d'un de mes amis qui vivait en France donc pas un garçon rencontré dans la rue !
Il est arrivé en France Octobre 2009. Il a commencé les violences psychologiques, indescriptibles car je n'avais qu'une envie, c'est de mourir chaque seconde.
Ensuite les violences physique au bout de deux mois après son arrivé.
Bref, ça a continué. Il maintenait le fait qu'il m'aimait mais il avait besoin de soins !
Suris de 3 mois avec mise à l'épreuve de deux ans. Il a continué et là je lui ai dit que j'appelais la police. Il m'a supplié de lui prendre un billet d'avion pour Cuba, qu'il repartait labas sinon c'était la prison ici.
J'ai acheté le billet pour le lendemain. Il a disparu quelques heures avec sa valise sans que je me rende compte.
Son récépissé de ne sera plus renouvelé par la préfecture. Ils attendent que je leur fournisse une attestation d'imposition que je ne ferai pas.
J'ai déposé une plainte auprès de la police.
Une plainte auprès du procureur pour

mariage frauduleux.rnJe cherche un avocat spécialisé en mariage gris en haute savoie.rnJe n'ai toujours pas trouvé !rnLà il est dans la nature. Il m'envoie des messages d'amour toujours. Mais j'ai bien trouvé des preuves qui montrent qu'il voulait bien ses papiers. Mais c'est de grands manipulateurs qui savent tellement bien faire que malgré les preuves il arrivait encore à me mettre des doutes.rnMaintenant c'est fini tout ça.rnJ'ai refusé l'enfant malgré le désir. Tant que tout n'allait pas bien entre nous, je refusais.rnMaintenant il est dans la nature et il essaye de se remettre avec moi pour ses papiers, mais il dit que c'est parce qu'il m'aime ! Il a menti sur tout !rnDis moi où tu en es ?! On pourra s'entraider.rn@ très bientôt.

Par **anahita**, le **28/02/2011** à **22:28**

Alicia,rnntu en es où ?rnIl ne faut pas demander le divorce mais annulation de mariage.rnvoici l'article de loi : rnArticle L623-1rnModifié par Loi n°2006-911 du 24 juillet 2006 - art. 90 JORF 25 juillet 2006rnLe fait de contracter un mariage ou de reconnaître un enfant aux seules fins d'obtenir, ou de faire obtenir, un titre de séjour ou le bénéfice d'une protection contre l'éloignement, ou aux seules fins d'acquérir, ou de faire acquérir, la nationalité française est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 15 000 Euros d'amende.rnCes mêmes peines sont applicables en cas d'organisation ou de tentative d'organisation d'un mariage ou d'une reconnaissance d'enfant aux mêmes fins.rnElles sont portées à dix ans d'emprisonnement et à 750 000 Euros d'amende lorsque l'infraction est commise en bande organisée.rnEcris au procureur et dépose une plainte pour mariage frauduleux. la loi est passée il n'y a pas longtemps.rnEn ce qui concerne les violences morales, y a aussi une nouvelle loi : rnArticle 222-33-2-1rnCréé par LOI n°2010-769 du 9 juillet 2010 - art. 31rnLe fait de harceler son conjoint, son partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou son concubin par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail et de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende lorsqu'ils ont causé une incapacité totale de travail supérieure à huit jours. rnLes mêmes peines sont encourues lorsque cette infraction est commise par un ancien conjoint ou un ancien concubin de la victime, ou un ancien partenaire lié à cette dernière par un pacte civil de solidarité. rnCourage les filles. Je suis qu'au début de la procédure !

Par **Faizou**, le **01/03/2011** à **02:32**

Bonjour anahita, rnSi tu le souhaites, donne-moi ton mail perso pour que je te donne des infos complémentaires. BonrnCourage à tous et toutes pour que justice soit faite! Nous sommes dans le pays des droits de l'homme!!

Par **3eva**, le **25/04/2011** à **21:38**

A Anahita et Faizou,rvos messages et témoignages sont bouleversants!rnJe suis dans la

même situation que Anahita.
Je me suis mariée à Cuba. L'artiste est venu me rejoindre fin juin. On se connaissait depuis 3 ans. J'ai été résidente à Cuba (Santiago), alors, je me permets maintenant de dire que je connais assez bien la mentalité et l'état d'esprit des cubains en général. J'ai vécu beaucoup d'expériences socio culturelles là-bas et désormais, après avoir longuement réfléchi et m'être fait un peu aidé par une psychologue, je vois bien plus clair et je peux m'avouer que j'ai été victime d'un manipulateur séducteur depuis le début de cette rencontre.
Je témoigne également que dans mon relationnel proche et éloigné vu mes rapports étroits avec Cuba, TOUS les mariages franco cubains ont échoué.
Mes amis m'ont vu dépérir au fur et à mesure de notre vie conjugale et ont essayé de m'alerter (déjà lorsque je résidais à Cuba...) mais je ne savais pas faire la différence entre les sentiments et la relation.
Chantage affectif (simule la dépression, demande d'argent pour repartir à Cuba) ,manipulation (le conjoint qui accueille s'investit à 200%, l'autre observe, analyse et attaque dès qu'une faiblesse se manifeste surtout en ce qui concerne l'administratif ...agresseur qui se fait passer pour victime pour destabiliser et culpabiliser), violences physiques et verbales, isolement (crée son propre réseau social à l'écart de la vie conjugale en usant de son pouvoir de séduction exotique et artistique), diffamations (te fait passer pour une folle,ils le font tous, j'ai des témoignages)...
Il a quitté le domicile il y a 5 semaines après une dispute où j'ai mis les choses au clair. Il a les clés du domicile. J'ai déposé une main courante une semaine après pour me protéger.J'ai déposé plainte pour les violences physiques, je l'ai fait tardivement mais au nom de mon propre respect.
Lors du dépôt de plainte, la police m'informe que Monsieur a déposé plainte contre moi 15 jours avant ! Donc, le jour de son départ du domicile. Il ne parle pas très bien le français, alors , il s'est fait aidé et les dates témoignent que Monsieur avait préparé son plan depuis longtemps.
Son visa expire fin mai. Sa vignette ofii, fin juin.
Sans aucun contact direct avec lui, il a demandé à un intermédiaire de reprendre contact mais avec des témoins (encore de la manipulation) et m'a demandé de lui donner le divorce ! Il n'a pas de revenus stables donc aide juridique et mesures compensatoires de versement d'une pension alimentaire, bien voyons ...
J'ai appris que si Monsieur était engagé dans une procédure juridique, le Procureur pourrait suspendre sa décision pour sa demande de séjour jusqu' à la résolution de la procédure.En attendant, Monsieur peut refaire sa vie vite fait.
Donc, je pense que Faizou a raison. Il ne s'agit pas d'entamer de divorce. Moi, j'essaie de m'informer sur l'annulation de mariage mais ce n'est pas facile.
De nombreux témoignages comme les nôtres sont lisibles sur internet , surtout par rapport à Cuba. Nos vécus et nos parcours ne sont pas uniquement virtuels et la réalité nous rattrape.
Si vous le désirez, nous pouvons mettre en commun nos ressources.

Par **Sab29**, le **19/11/2011 à 18:58**

Bonjour tout le monde,
Je me retrouve dans vos paroles, il y a 15 jours je me suis rendue compte que l'homme que j'avais épousé à Cuba n'était qu'un manipulateur et que j'étais victime d'un mariage gris. Les gens disent que c'est de la naïveté mais je les mets au défi de ne pas se faire avoir par des cubains.
J'ai rencontré ce cubain lors d'un voyage, en Aout 2010, en partant avec une amie cubaine avec qui je dansais la salsa, j'ai découvert un pays merveilleux et des gens étonnants même si derrière ça j'avais bien remarqué l'intérêt qu'ils avaient pour l'argent. un soir en sortant danser, un homme m'a regardé d'une façon dont jamais aucun homme m'avait regardé, je l'ai d'abord repoussé je n'étais pas à la recherche de l'amour, puis je l'ai recroisé les soirs suivant, il était gentil, il me faisait rire et j'ai fini pas craqué. J'étais claire avec lui, je n'avais pas d'argent et je n'avais rien à lui apporter, il est resté malgré tout en me disant que la seule chose qu'il voulait c'est juste être avec moi. on a

continué notre relation après mon retour en France et je suis retournée à Cuba. Il m'a dit que son pays était compliqué qu'il ne pouvait pas sortir du territoire et que la seule façon d'être ensemble c'est qu'on se marie. Vu que je n'avais pas les moyens de faire des aller-retour à Cuba et que j'étais sûre que c'était quelqu'un de bien on a décidé de se marier.rnrnOn s'est donc marié en mai 2011 et il est arrivé sur le territoire français au mois de septembre. Et là il a complètement changé, il était agressif alors que je le pensais doux comme un agneau et chaque jour devenais plus pire que le précédent. jusqu'à un soir où il a failli me taper avec une de mes bottes parce que je voulais pas lui passer l'ordinateur portable. Mais le pire n'était pas encore arrivé, lors d'une réunion de famille chez mon frère, il a bloqué ma petite cousine de 13 ans et a essayé de l'embrasser. Là j'ai reçu un électrochoc, je me croyais en plein cauchemar.rnrnA partir de là j'ai fouillé dans son facebook et là j'ai vu ces discussions avec d'autres ressortissants cubains, ou il disait clairement qu'il était avec moi pour les papiers et qu'il me laisserait après.rnrnDe là j'ai pris la décision avec l'aide de mes amies de le renvoyer à Cuba en lui disant que voir sa famille à Cuba lui ferait du bien. Hélas il y avait une escale à Madrid et il n'a pas pris sa correspondance, il a réussi à revenir en France grâce à des cubains que je lui avais présenté. Depuis ils me harcèlent en me disant que je vais avoir des problèmes avec la justice.rnrnJ'ai porté plainte pour violence et pour menaces de mort qu'il m'avait proféré à la gendarmerie. Je me suis rendu à l'immigration pour tout leur raconter... Car par chance il n'a pas encore sa vignette de l'ofii, il n'a pas reçu sa convocation.rnrnLes gendarmes l'ont entendu suite à ma plainte mais il a tellement bien joué le jeu que j'ai eu l'impression que les gendarmes le prenaient pour la victime. Et c'est ce qui me fait peur, il est tellement persuasif que je me demande si on va me croire.rnrnJ'ai pris une avocate qui est entrain d'étudier mon dossier pour voir si on peut demander l'annulation ou le divorce, pour moi, l'important c'est qu'il ne puisse plus venir chez moi, car pour l'instant il est chez ses amis cubains mais ils ne le garderont pas longtemps. J'ai écrit au procureur de la république et au préfet et j'attends...j'ai également essayé de contacter l'association ANVI mais pour l'instant ils n'ont pas répondu à mon mail...rnrnVoilà où j'en suis, je dois traduire à peu près 200 pages de conversation que j'ai réussi à récupérer sur facebook et sélectionner les passages les plus probant pour mon avocate, inutile de vous dire que c'est un véritable supplice de lire tout ça...rnrnc'est pour cela qu'en lisant vos messages j'ai décider de vous demander de l'aide, donc, si vous avez des conseils ou des démarches supplémentaires je suis preneuse...rnrnJe vous remercie par avance pour votre aide...rnrnCe qui est sûr c'est qu'on arrivera à triompher de tous ça enfin je l'espère de tout coeur...

Par **3eva**, le **04/12/2011 à 14:15**

Salut Sab29,rnj'ai lu tes messages avec intérêt étant moi - même mariée et manipulée par un cubain qui fait tout pour avoir son titre de séjour. J'ai fait une dizaine de voyages à Cuba, je parle l'espagnol cubain, j'y ai résidé un an. Je ne suis pas salsera mais plutôt rumbera. Mais néanmoins, j'aime la salsa et je ne me lasse pas d'écouter " carita de pasaporte" d'Alexander Abreu. Je crois que je vais finir par créer un blog spécifiques pour la prévention et pour les filles abusées et arnaquées par les cubains, car eux, sont réellement spécialistes en la matière, vu le contexte socio politique dans lequel ils ont grandi. rnMon cubain demande le divorce après 7 mois de vie commune avec violences et tout le tralala. Je cherche également des pistes et des info pour répondre à sa stratégie de manipulation des lois existantes. Comme je te le disais sur ton autre post, si tu désires t'entretenir personnellement sur le sujet, on pourrait peut être s'échanger nos mels perso ?rnA bientôt et cordialementrnCourage, courage, courage, je sais que ce genre de situation perturbe énormément ...

Par **fafaboubou**, le **13/12/2011** à **01:03**

si il y a un enfant dans c'et union perte de temps pour faire retiré le titre de séjour au parents il et parent d'enfant français et rien que cela lui suffit pour avoir le statut de parent d'enfant français o non des droit de l'homme l'etat francais ce doit de maintenir celui ci près de sa progéniture , c est comme ça on n'y peut rien sauf de retiré l'autorité parental a l'autre il n y a pas d'autre solution avec ou sans annulation de mariage, sauf si vous arrivé a faire condamné a une peine de prison o pénal style peine afflictif et infamante il faut je crois ce contenté de faire valoir le préjudice que l'on a supporté par une annulation de mariage pour le reste c est a voir je sait bien faire un enfant avec sa victimes faisant fis de l'intégrité de l'etre humain l'utilisé pour asseoir sons plans d'introduction c'est contraire o droit et droit de l'homme et pourtant o nom de c'est droit de l'homme on baffoue les droit de l'homme suis désolé mais ça nous dépasse ça pue !

Par **cara22**, le **06/10/2012** à **20:33**

Bonsoir alicia il y a un bon moment que tu as posté ton message. je me trouve dans la même situation que toi au jour d'aujourd'hui et j'aimerais bien savoir comment ça s'est terminé si ce n'est pas trop indiscret et comment tu t'y es prise. Merci d'avance.

Par **roman007**, le **12/06/2013** à **20:10**

A vous les femmes ! Incessez de vous marier avec des hommes étrangers !
mariez vous avec LES NATIONAUX !
Vous régler beaucoup de faux problèmes ainsi !
Bon courage.

Par **Samy922**, le **17/09/2013** à **21:27**

bonsoir je suis dans le même cas que vous. Mon mari et moi ne nous entendions pas du tout, il m'a quitté lorsque j'ai accouché de notre enfant. Durant 4 ans, il est venu 4 fois, l'année dernière nous aurions dû passer devant le JAF, mais il m'a convaincu (j'ai été stupide!!!!) et nous avons entamer nos relations conjugales, il est arrivé fin 2012 (car il vivait à l'étranger). Il m'a dit qu'il avait une petite copine après cette annulation de divorce. Maintenant après 3 mois de vie commune nous sommes séparés. Mon enfant est un enfant handicapé. Il a durant 3 ans versé une pension de 200 euros pour un salaire de 3600-4000 euros. Maintenant il demande à l'avoir très souvent, il essaie de renouveler ses papiers parce que père d'enfant français. Il est venu uniquement pour obtenir des papiers français. Des conseils?

Par **moove**, le **06/05/2014** à **17:23**

Bonjour, Je propose aux victimes de mariage gris d'écrire au Président de la République

pour lui demander qu'une loi soit votée afin que le désordre rentre dans l'ordre. Je m'explique : il faut qu'une loi soit mise en place afin d'aider les victimes et donner la possibilité aux préfets de retirer le titre de séjour de 10 ans aux fraudeurs même s'il y a un ou plusieurs enfants issus du couple. Ils faut punir les escrocs car ceux là profitent du système, dès qu'ils obtiennent le fameux titre de 10 ans ils quittent le domicile conjugal en abandonnant leur conjoint et enfants s'il y a. Il faudrait dès que la victime signale à la préfecture l'abandon de domicile de l'escroc qu'il y ait un retrait immédiat du titre obtenu frauduleusement. Mon ex conjoint m'a dit qu'il n'avait plus besoin de moi et ces paroles ont été dites une fois son titre de séjour de 10 ans en poche. Il m'a fait comprendre que c'était les papiers qui l'intéressait et pas moi. Il m'a même dit tu ne peux plus rien faire contre moi. Et oui il était bien renseigné car il savait qu'un titre de séjour de 10 ans est très difficile à faire retirer. Lorsque je suis allé à la préfecture on m'a dit il y a des accords franco algérien et que ces accords ne prévoyaient pas le retrait du titre de séjour de 10 ans. Ma question au Président de la République pourquoi ces accords franco algérien s'immiscent jusqu'à dans nos vies ? Il faut modifier ces accords car ils donnent trop de pouvoir aux escrocs. Nous sommes en 2014 et non en 1968. Il y a trop de victimes on en a marre des paroles on veut des actions. Merci à tous.

Par **haby**, le **15/04/2017** à **16:40**

bonjour, rnrn J'ai une amie qui a été victime d'un mariage gris. De cette union est né un petit garçon. Mon amie a commencé une procédure de divorce mais son futur ex époux n'a jamais été présent tout au long de sa grossesse (visite des différents trimestres, il lui a même jeté au visage sa première échographie au visage, etc...) c'est son père ainsi que sa sœur qui l'accompagnent à ses différents rendez-vous. rnrn Il ne savait même pas où elle allait accoucher jusqu'au jour dit J. Depuis la procédure de divorce Monsieur se sert de son fils alors qu'il n'a jamais acheté quoique ce soit pour lui durant son existence. Il a déjà dit à des amis de mes parents que maintenant il ne craint plus de retourner au Maroc car il va avoir un enfant français. Il a pris un avocat pour avoir un droit de visite mais nous savons tous pourquoi. Il chipote pour la pension alimentaire de son fils passant de 200 euros par mois à 100 euros par mois alors qu'il a sorti au juge j'ai qu'un fils je veux qu'il soit heureux. Plus le temps passe et au dernière nouvelles il veut la garde exclusive de son fils pour soit disant mais nous savons toujours pourquoi. rnrn Je suis hors de moi quand j'apprends ce genre de chose comment peux-t'en se service des sentiments d'une personne en lui faisant croire mot et merveille et lorsque ce dernier obtiens un titre de séjour change du jour au lendemain en étant absent partir chez sa sœur, aller en vacance seul sans sa soit disant femme (3 fois de suite) en ne s'occupant pas de cet enfant et par la suite se service de ce dernier pour pouvoir immigrer en France. rnrn Je voudrais vraiment aider cette amie et que cet individu puisse repartir sans rien ni garde d'enfant ni titre de séjour. Que faire s'il vous plaît ?????